

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 4 JUILLET 2014

Le quatre juillet deux mil quatorze, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Danielle POIRSON, Maire.

Étaient présents : Francis POISSON, Alain LEGRAND, Adjoint, Aurélie CLERIN-FAGET, Michel GONCALVES, Catherine GSCHWIND, Christine LE FOLL, Michel PERRIN, Patricia PIGEON, Jean-Luc TANGRE, Joël TOURTE, Conseillers municipaux.

Ordre du jour :

Scalarité

Travaux

Finances

Questions diverses.

Alain LEGRAND est nommé secrétaire de séance.

Le procès verbal de la réunion du 25 avril 2014 est adopté à l'unanimité.

SCOLARITE

❖ RYTHMES SCOLAIRES

Suite à la modification des rythmes scolaires IMPOSEE par l'État, le SIRP a établi les horaires de classe comme suit :

- École de TIGEAUX
 - lundi/mardi/jeudi/vendredi
 - 8h50/12h00 13h35/15h40
 - mercredi
 - 8h40/11h40
- École de DAMMARTIN
 - lundi/mardi/jeudi/vendredi
 - 8h40/11h50 13h45/15h50
 - mercredi
 - 8h50/11h50

Le transport scolaire est destiné aux enfants qui fréquentent une autre école que celle de leur village. Selon les textes, le ramassage doit se faire uniquement d'école à école.

Le transport sera assuré avant et après les cours sans tenir compte des activités périscolaires.

Le Conseil remercie Madame FAUCHEUX qui retourne vers sa commune d'origine.

❖ TARIFS ET REGLEMENT INTERNE DE LA CANTINE

Le Conseil municipal par 10 voix pour et 1 abstention accepte le règlement interne du service de restauration scolaire et décide de ne pas augmenter les tarifs de cantine jusqu'au 31 décembre 2014.

Les élèves qui déjeuneront à la cantine de Tigeaux doivent être inscrits avant le 25 août.

Afin d'éviter les problèmes de ramassage scolaire, les élèves de l'école de TIGEAUX déjeuneront probablement à DAMMARTIN le mercredi.

TRAVAUX

○ COMMISSION DES ACHATS

Le Conseil municipal attribue à l'unanimité à la « Commission des achats » la compétence pour examiner les candidatures et les offres, pour donner son avis sur le choix des entreprises, en ce qui concerne les MAPA égaux ou supérieurs à 15 000 € HT.

○ CONTRAT RURAL

Le Conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer le marché de travaux concernant l'aménagement du centre du village et des abords de la mairie à la Société WIAME VRD, pour la somme de :

- Aménagement des abords de la mairie 90 450 € TTC,
- Aménagement du centre du village 123 898 € TTC,

Ces travaux sont inscrits dans le contrat passé avec le Département et la Région qui les financent à 80%.

❖ ASSAINISSEMENT

Le Bureau d'études TEST INGENIERIE, délégataire du S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif), va commencer ses visites de conformité.

Les RDV seront pris par le prestataire.

Le nouveau règlement est distribué en mairie contre accusé réception.

❖ PONT DE REZY

Francis POISSON évoque les démarches qui ont conduit à la fermeture du pont.

Considérant le montant estimatif très important de la démolition et des travaux de reconstruction, la Commune ne pourra pas supporter seule la dépense.

Les dossiers de demande de subvention seront établis au plus vite.

Toutes les mesures ont été prises pour garantir la sécurité des biens et des personnes.

FINANCES

❖ DIMINUTION DES DOTATIONS

Le Conseil municipal à l'unanimité décide d'adresser au gouvernement la motion de soutien aux demandes portées par l'AMF, réclamant le réexamen de la diminution des concours financiers de l'État.

❖ DECISIONS MODIFICATIVES

Afin de pouvoir récupérer la TVA sur une avance forfaitaire payée en 2011, il est nécessaire de déplacer la somme de 14 736,55 du compte 238 vers le compte 21311.

Considérant que le montant des honoraires du commissaire enquêteur désigné pour l'étude du PLU est supérieur au montant annoncé, le Conseil municipal à l'unanimité accepte de modifier le Budget 2014 en déplaçant la somme de 1 500 € du compte 202 au compte 2111.

QUESTIONS DIVERSES

❖ MAISON DERVEAUX

Considérant que l'inoccupation depuis plus de 6 ans de la propriété sise 4 rue du Grand Morin, accélère la dégradation du local et que la Commune a besoin d'un apport financier pour remettre en état le pont de Rézy, le Conseil municipal à l'unanimité décide de demander l'avis de France Domaines préalablement nécessaire à la mise en vente de la propriété

❖ SYNDICATS et autres organismes

○ **Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne**

Le Conseil municipal à l'unanimité demande l'aide financière du S.D.E.S.M. à hauteur de 70% du montant des travaux.

○ **SAGE des 2 Morin :**

Le Conseil municipal à l'unanimité s'abstient de donner un avis au projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux des deux Morin car la multiplicité des syndicats, commissions et autres organismes génère un flou incompréhensible dans les responsabilités et coûte trop d'argent en études et en indemnités qui pourrait être utilisé pour une réelle gestion des eaux,

○ **S.M.A.E.P.**

Les compteurs d'eau antérieurs à 2008 vont être remplacés, les autres seront modifiés afin de faciliter le relevé des consommations.

○ **ERDF**

Les compteurs vont être changés pour une meilleure gestion de la distribution d'électricité.

Danielle POIRSON regrette cette nouvelle ingérence dans la vie privée des individus.

Les arbres doivent être élagués à 2 mètres des lignes électriques. ERDF va contacter tous les propriétaires en défaut.

❖ ETAT CIVIL

Le Conseil félicite Maria MORAIS et Jorge MOREIRA qui se sont unis le 14 juin dernier.

❖ ANIMATION DU VILLAGE

○ **13 juillet 2014**

Une fête sera organisée le 13 juillet. Au programme barbecue, retransmission de la finale de la coupe du monde de foot, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal.

○ **Activités d'été**

Il n'y aura pas d'activités sur la Commune pendant les vacances. Ces activités existeront néanmoins sur d'autres communes. Renseignements après de la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30.